



UN PHILOSOPHE.

La maison de James Thomas Bailey — une caisse à piano — est située à l'extrémité de la rue Hanover, à Baltimore, et porte le numéro 2501. C'est sa résidence légale inscrite sur sa carte d'électeur. Depuis sept ans Bailey habite cette caisse, excepté durant la plus rude partie de l'hiver, qu'il a passer chez une de ses filles, avenue Linden.

Ecole pour Domes- tiques.

On ne saurait assez vanter le génie inventif et l'esprit de progrès qui animé les Américains. Rien n'échappe à leurs investigations dans toutes les branches de l'activité humaine, et ils ne dédaignent pas d'apporter la réforme jusque dans les plus menus détails de la vie domestique.

LA Grève et le Trust.

Nous voici, grâce au ciel, déli- vrés et pour longtemps — espé- rons-le — du pire des maux qui puissent affliger une société honnête et laborieuse — la grève. La paix est rétablie à la Nouvelle-Orléans entre la compagnie des cheminés de fer de ville et ses employés et, dans les Etats miniers, entre les opérateurs et les ouvriers.

n'y a-t-il pas la justice qui doit être égale pour tous, ne recon- naître aucun privilège, n'accor- der aucune préférence ? Quand, dans une grande répu- blique comme la nôtre, des abus tels que ceux que l'on signale deviennent possibles ou imminents, c'est qu'il y a quelque chose de détraqué dans la machine gouvernemen- tale.

UNE FETE DE FAMILLE.

Aux environs de Roubaix vient d'être célébrée une fête de famille assurément extraordinaire : Trois couples appartenant à une même famille, qui s'étaient unis le même jour, ont, avec éclat, célébré leurs noces d'or.

La Criminalité en France.

Cette année, le garde des Sceaux a donné aux rapports sur l'administration de la justice criminelle des développements inédits présentant un double intérêt. Ils permettent de suivre le mouvement de la criminalité en France pendant les vingt années qui viennent de s'écouler et d'apprécier l'heureux effet des réformes accomplies par le gouver- nement et le législateur en vue d'enrayer la marche de la récidive, source véritable du mal.

sont susceptibles de s'amorcer, de reprendre rang dans la société qui les a exclus de son sein. Ces lois ont été favorablement accueillies par l'opinion publique; on peut même dire qu'elles sont devenues rapidement populaires. Successive- ment, la libération conditionnelle, le sursis à l'exécution de la peine, la détention préventive, la protection de l'enfance abandon- née ou coupable, le patronage des libérés ont été réglementés dans le sens le plus favorable au principe d'indulgence qui carac- térisait la législation actuelle.

Les cours d'assises ont jugé contradictoirement, en 1900, 2,283 accusations, au lieu de 3,353 en 1881, soit en vingt ans une diminution de près d'un tiers. Tel est le fait brutal qui se dégage des chiffres relatifs à la grande criminalité. La dimi- nution du nombre des accusa- tions d'attentat contre les per- sonnes a été un peu moins sensible que celle des attentats contre les propriétés; le chiffre des premiers, qui avait été de 1,661 en 1876-1880, est tombé à 1,217 en 1896-1900, représentant un abaissement de 24 pour 100, tandis que celui des seconds est descendu de 1,785 à 1,281, ce qui donne un écart de 31 pour 100.

Ces résultats d'ensemble, consi- dérés dans leur expression pure- ment numérique, témoignent d'une sérieuse et indis- cutable amélioration s'il n'était dit à une cause générale et accidentelle dont il est indispen- sable de tenir compte chaque fois qu'on étudie la statistique criminelle, à savoir l'habitude prise par les parquets de "cor- rectionnaliser" les crimes les moins graves, c'est à dire d'ad- mettre plus difficilement les cir- constances aggravantes qui les constituent, afin de réduire les faits à de simples délits judiciai- bles des tribunaux correctionnels. Ce mode de procéder n'est introduit dans les mœurs judi- ciaires vers 1850 et n'a cessé depuis cette époque de se géné- raliser.

Or, de 1881 à 1900, la moyenne annuelle des assassinats est tom- bée de 216 à 175, celle des parricides de 14 à 12, celle des meur- tres qualifiés de 186 à 183, celle élevée d'ailleurs — que lui ser- vait la veuve de l'ancien notaire.

des empoisonnements de 10 à 7, soit pour l'ensemble des attentats violents contre la vie une dimi- nution de 426 à 376, c'est-à-dire une réduction proportionnelle de 12 pour 100 en vingt ans.

A l'Athénée Loui- sianais.

La séance d'hier soir, la pre- mière depuis le commencement de l'été, marquera dans l'histoire de l'Athénée Louisianais, cette société qui travaille si fièrement et si noblement au maintien de la langue française.

Non seulement les membres, presque au grand complet, ont assisté à cette séance, mais nom- bre de dames étaient venues, sur invitation spéciale, prendre part à l'hommage qui allait être rendu à M. Alcege Fortier, président de l'Athénée, et à l'honorable Paul Capdevielle, maire de la Nou- velle-Orléans et membre de la société, que le gouvernement français a récemment décorés de la Légion d'Honneur.

Après M. Cambon, M. Hugues Le Roux nous a donné une charmante causerie qui a été fort goûtée par notre public, par ce public d'élite qui annuellement, contribue puis- samment par sa présence, au succès de nos fêtes. Peu de temps après, notre Président, M. le Profes- seur Alcege Fortier, assisté à New York à une réunion des délégués aux Etats-Unis de l'Al- liance Française, est allié à cette grande société dont M. Fortier est le délégué en Louisiane. Cette réunion a été tenue sous la direction de M. l'ambassadeur Cambon et les délégués de tous les coins de l'Union qui y assistaient, se sont formés en un corps régulier, M. Hyde, de New York, en a été élu Président et M. Fortier en des deux vice-présidents.

rouler, comme historien, — et pour- quoi ne faire parler nous-mêmes aussi que M. Capdevielle n'a jamais oublié qu'il est descendant de Fran- çais, et qu'en toutes occasions, il en donne la preuve chaque fois que des Français ou que des descendants de Français ont besoin de sa grande et bienveillante influence.

Nous sommes réunis non seule- ment pour dire à nos deux amis combien nous sympathisons pour eux, est sincère et profonde, mais cette séance régulière de l'Athénée, à ce soir, prit la tournure d'une fête de famille pour rendre un hommage mérité au nouveau législateur et pour leur faire voir que leurs col- lègues de l'Athénée Louisianais se ré- jouissent autant qu'eux-mêmes de la grande distinction qui leur a été décernée par le gouvernement fran- çais.

Des applaudissements répétés ont accueilli la péroraison du discours de M. Buisière Rouen, et pendant qu'un excellent punch au champagne était servi Mlle Anita Bouigny a exécuté avec un art et un brio remarquables un morceau de Liszt.

M. J. F. Lafont, membre de l'Athénée et président de la So- ciété du Quatorze Juillet, a en- suite lu un acrostiche de sa composition en l'honneur du président Fortier.

En termes charmants le maire Capdevielle a exprimé ses sincères remerciements pour l'homma- ge dont il était l'objet, et le pro- fesseur Fortier, avec modestie, a reporté sur l'Athénée et ses membres et les sociétés de l'Union Française et du Quator- ze Juillet, le mérite de la distinc- tion que le gouvernement français lui a décernée.

Parmi ceux qui assistaient à cette très intéressante soirée citons : MM. Charles T. Soniat, Félix Larue, M. D., Gus V. Soniat, L. G. Le Boat, M. D., J. Leblanc, E. Jung, L. Jaubert, L. Lafar- gne, Buisière Rouen, Emile Kott, J. P. Lafont, Edgar Grima, et nombre d'autres dont les noms nous échappent.

THEATRE TULARE.

La pièce intitulée "Liberty Bell" attire toujours la foule au Tu- lare. Hier soir encore la salle était comble. Aujourd'hui dernière re- présentation.

ST CHARLES OMPHEUM.

L'Ompheum est par excellence le théâtre des variétés. Il a prouvé ses feux de plus en plus. Aussi la salle ne désemplit-elle pas depuis lundi dernier. Il en sera de même la semaine prochaine.

THEATRE AUDIBON.

"Man's Enemy" est sans aucun doute un des drames les plus popu- laires de la scène américaine. Les artistes de la troupe Baldwin-Melville savent en faire merveilleusement ressortir les beautés. Aussi le succès est-il grand.

L'ESPRIT DES AUTRES.

Le jeune Jean-Louis, six ans et demi, va aller pour la première fois en classe. Son père lui fait quelques recom- mandations attendries. — Tu sais, si tu as de man- vaies notes, ça va être très beau- coup de peine...

L'ABELLE

NOUVELLE-ORLEANS. Trois Editions Distinctes Edition Onodidienne, Edition Hebdomadaire, Edition de Dimanche. ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE. EDITION QUOTIDIENNE Pour les Etats-Unis, par voyage.

Feuilleton Abeille de la N. O. DEBTE SACREE GRAND ROMAN INEDIT Par Paul Rouget. PREMIERE PARTIE FRERES ENNEMIS! PIERRE. Non... non... cet outrage... cette condamnation, ce n'est pas possible! Il faut qu'il

s'explique... qu'il se disculpe... qu'il donne les raisons de sa conduite... qu'il mette à nu l'effroyable blessure de son âme. L'homme qui est en face de lui, malgré sa rudesse, malgré sa haine même, n'est pas méchant... Il comprendra... Peut-être aura-t-il pitié.

Oppendant il reste immobile, cloué au sol. Une voile s'étend devant ses yeux... les objets tournent autour de lui... le plafond chan- cello. Et il entend confusément dans le lointain les pas du vieillard s'éloigner, puis s'éteindre.

Plus sèchement encore, il ajou- ta : — Je ne désire pas le savoir. — Sans paraître remarquer l'attitude soudainement hostile de son ami, le jeune viveur pour- suivit : — Il prépare, me suis-je laissé raconter, une œuvre pour le Sa- lon... une œuvre qu'on prétend être fort remarquable.

Le front d'Armand s'assom- brit subitement. Les paroles qu'il allait confier à sa voisine, de plus en plus inté- ressée, se glaçaient sur ses lèvres. Il redressa le buste. — Je n'en sais rien, répondit-il sèchement.

— Roger d'Esclabert venait d'ap- puyer le doigt sur un tableau : — Joseph, commandant il ap- porte nous un second panier de champagne. Le domestique s'inclina. Une seconde plus tard l'ordre était exécuté.

Très blond, très souple, la taille élancée, le comte d'Escla- bert accusait pas plus de trente- cinq ans. Des yeux bien infor- més lui en donnaient quarante à quarante deux. Une légende courait à son sujet. Quoiqu'il fût marié depuis nombre d'années jamais personne n'avait vu la comtesse sa femme. Tout ce qu'on savait d'elle, c'est qu'elle vivait confinée dans un château de la Haute Savoie éperg sur un rocher comme un nid d'aigle. Etait-elle jeune, belle... était-elle son mari qui lui imposait cette réclusion? ou bien s'y était-elle de son plein gré? nul n'eût été capable de le dire.